

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Année scolaire 2018 - 2019
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 1

ECOLE	Primaire du Ronzey
Date	06/11/2018
Commune	YZERON

Enseignants présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- PROUST Adeline (Directrice et enseignante CM1 CM2)- BOIREL Isabelle (Enseignante classe maternelle)- RUESCH Emilie (Enseignante classe CP CE1 CE2)- COLOMBET Alban (Enseignant remplaçant)	
Délégués des parents d'élèves présents	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- VERNATON Pauline (représentante parents d'élèves titulaire classe rouge)- RAZY Nelly (représentante parents d'élèves titulaire classe jaune)- BARNOUD Frédérique (représentante parents d'élèves titulaire classe bleue)- BONNIER Christelle (représentante parents d'élèves suppléante classe bleue)- CHAUVEAU Sophie (représentante parents d'élèves suppléante classe jaune)	
Représentants de la municipalité présents	prénom, nom, fonction
Délégués Départementaux de l'Education Nationale présent	prénom, nom
<ul style="list-style-type: none">- GIRAUD-ROCHET Geneviève	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- L'adjoint chargé des affaires scolaires Mme CREUX Géraldine- DUMORTIER Fabien (représentant mairie)- RE Philippe (représentant parents d'élèves suppléant classe rouge)	

Ordre du jour

1. Bilan de la rentrée
2. Le conseil d'école, son rôle ; les représentants de parents d'élèves, leur rôle
3. Sécurité
4. Règlement intérieur (portable)
5. Equipement informatique (exemple d'utilisation...)
6. Projets (Centenaire 11 novembre, Pélico, délégué, visiocommunication, correspondance, parcours santé...)
7. Questions diverses (à me faire parvenir dans la mesure du possible avant le conseil)

Rédaction du procès-verbal

1. Bilan de la rentrée

Mme Proust présente l'équipe enseignante et demande aux membres de la réunion de se présenter à leur tour.

Mme Giraud-Rochet présente le rôle de médiation des Délégués Départementaux de l'Education Nationale entre l'école, la mairie et l'inspection. Par la visite des écoles publiques, le DDEN s'assure des bonnes conditions d'enseignement. Il assure un rôle d'aide et de propositions afin de favoriser le « Vivre Ensemble ».

Mme Proust présente l'équipe de circonscription : M. Hervé HECKLEN, Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Marielle Malagutti, conseillère pédagogique en éducation sportive, Mme Caroline Ruivard, formatrice mathématique, conseillère pédagogique remplaçante.

RASED :

L'école est rattachée au RASED de Ste Foy l'argentière.

Celui-ci compte 3 personnes:

- M. Philippe Maret (psychologue scolaire)
- M. David Frédière (enseignant chargé de l'aide pédagogique)
- Mme Odile Guillemard (enseignante chargée de l'aide rééducatrice)

M. Maret intervient à la demande des parents conseillés par les enseignants pour réaliser des bilans mais il ne fait pas de suivi et il oriente les parents vers le CMP de Craponne (Centre Médico Psychologique). Celui-ci est composé de psychologues, psychomotriciens, infirmières et d'orthophonistes... Ce qui permet de regrouper en un seul lieu plusieurs professionnels pour une prise en charge plus globale et adaptée.

La rentrée scolaire 2018/2019 s'est bien déroulée.

Les effectifs des différentes classes sont les suivants :

- Classe bleue (Mme Proust) : 13 CM1 ; 10 CM2 (soit 23 élèves).
- Classe jaune (Mme Ruesch): 6 CP ; 8 CE1 ; 4 CE2 (soit 18 élèves)
- Classe rouge (Mme Boirel) : 7 GS ; 9 MS ; 2 PS ; 1 TPS (soit 19 élèves).

Soit un total pour l'école de 60 élèves. Cet effectif est en baisse par rapport à l'année dernière.

Mme Razy demande à partir de combien on peut s'interroger sur une fermeture de classe. Les prévisions sont de 55 enfants pour l'année prochaine. On réaffirme que nous prenons les TPS mais nous ne sommes pas une école à la carte, l'école n'étant pas une garderie. L'enfant inscrit doit se conformer à l'assiduité scolaire et venir tous les jours et à l'heure.

Alban Colombet est un maître remplaçant pour qui l'école d'Yzeron est son établissement de rattachement. Il peut être amené à partir pour des remplacements courts à la journée comme en ce début d'année ou des remplacements plus longs. Il s'occupe également des temps de décharge de direction de Mme Proust. Il prend sa classe pendant qu'elle s'occupe du travail administratif.

Des achats et des travaux ont été effectués :

Des meubles ont été installés dans la classe jaune et bleue (2 au total)

2- Le conseil d'école, son rôle

Mme Proust fait un rapide rappel de ce qu'est le conseil d'école, qui le compose et quel est son rôle.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour voter le règlement intérieur, adopter le projet d'école et apporter des suggestions dans de nombreux domaines : fonctionnement de l'école, utilisation des moyens alloués, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, de l'organisation d'aides spécialisées, du choix des manuels et du matériel pédagogique et de l'organisation des sorties scolaires, de la protection et sécurité des enfants, de l'intégration d'enfants handicapés. Le conseil est formé par l'équipe enseignante, des membres du RASED, de M. l'inspecteur (si nécessaire), des représentants de parents, d'un membre de l'association DDEN et des représentants de la mairie.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Les représentants des parents d'élèves représentent (comme son nom l'indique) l'ensemble des parents et sont à leur écoute. Pour toute question concernant la scolarité des enfants, ils peuvent assurer une médiation entre un parent et la directrice. Mme Barnoud est volontaire pour diffuser les messages aux parents, elle a besoin de la liste de distribution des adresses des parents. On pourrait faire un trombinoscope des parents d'élèves ou un affichage sur le tableau extérieur

Ils doivent **représenter** et **parler** au nom de la majorité des parents pour cela ils doivent se mettre en lien avec les autres parents, comme ce qui a été fait dernièrement, pour avoir une photographie des avis et positions par différentes pratiques (questionnaires, sondage, mail, affichage...)

Mme Proust propose de reconduire le fonctionnement de délégué auprès de la cantine et du périscolaire dorénavant géré par la mairie. Mme Barnoud se propose de faire le lien avec la cantine et avec le périscolaire.

3. Sécurité

2 exercices en rapport avec le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) doivent être réalisés. Ce document explique comment réagir face à des risques majeurs (inondation, transport de matières dangereuses). 2 réactions sont possibles :

- évacuation auquel cas l'alarme incendie sera déclenchée.
- confinement pour cause de produit chimique dangereux (Mme Proust passe dans les classes pour demander un confinement dans le couloir).

2 exercices intrusion attentat où le scénario peut être différent :

- confinement et/ou évacuation pour intrusion ou danger extérieur type attentat

Dans ce cadre, un référent gendarmerie le Gendarme Pierre TAPON a été attribué à l'école.

Un premier exercice a eu lieu le lundi 8 octobre. L'exercice a été bien vécu par les élèves, il n'y a pas eu à ce jour de retour d'angoisses d'enfants suite à cet entraînement.

- Un exercice est aussi prévu dans la cantine et au périscolaire.

L'important est que les enfants prennent l'habitude de réagir face à ce type de menace.

De plus, Mme Proust rappelle la possibilité de demander une pièce d'identité à tout adulte venant récupérer un enfant.

Les livraisons doivent être annoncées.

De plus, 2 exercices d'évacuation sont à prévoir pour le risque d'incendie, un a été réalisé le 10/09/2018.

4- Règlement intérieur

A la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite à l'école et au collège durant toutes activités d'enseignement, y compris celles qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (activités sportives, sorties et voyages scolaires) comme prévue par la loi du 3 août 2018.

L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration nécessaire aux activités d'enseignement. Son usage est à l'origine d'une part importante des incivilités et des perturbations au sein des établissements. Les téléphones mobiles peuvent susciter la convoitise, le racket, le vol entre camarades.

En outre, leur utilisation dans l'enceinte des établissements diminue la qualité de la vie collective pourtant indispensable à l'épanouissement des élèves. Enfin, les téléphones portables sont parfois des vecteurs de cyber harcèlement et facilitent l'accès aux images violentes, notamment pornographiques, pour les jeunes, au moyen d'Internet.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Pour toutes ces raisons, à la rentrée 2018, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdite dans l'enceinte des écoles et des collèges.

Concernant les interdictions conditionnelles, la loi permet de prévoir des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur autorise expressément l'utilisation d'un téléphone portable par les élèves. Il s'agit bien de conditions cumulatives, le règlement intérieur devant préciser tout à la fois des circonstances et des lieux.

Une charte relative aux usages des technologies de l'information et de la communication sera créée par les élèves et soumise au vote du conseil d'école pour validation.

En cas de manquement à la règle, une réponse adaptée, individuelle et graduée, sera apportée à toute utilisation du téléphone mobile au sein de l'école. Les modalités doivent être définies dans le règlement intérieur.

Elle peut prendre la forme d'une punition scolaire (devoir supplémentaire, heure de retenue, etc.), d'une confiscation de l'appareil désormais autorisée par la loi ou, pour les cas les plus graves, d'une sanction disciplinaire prévue par l'article R. 511-13 du Code de l'éducation.

Le nouveau règlement intérieur interdit le téléphone portable et tout objet connecté à l'école pour les élèves. Dans le cadre pédagogique défini par l'enseignant, ces outils (ex : tablette) pourront être utilisés par les enfants.

5- Equipement informatique (exemple d'utilisation...)

L'équipement en tableau numérique (2 vidéoprojecteurs, 2 tableaux blancs numérique interactifs, 12 tablettes sqool avec clavier et logiciel de gestion des tablettes, souris et casque, 2 PC portables enseignants et une borne wifi à activer et désactiver en fonction des utilisations des tablettes et des PC portables) pour les classes jaune et bleue a été livré et installé.

Mme Ruesh présente aux parents d'élèves les différentes possibilités et utilisations du tableau numérique et des tablettes par exemple le compte edutwit (EMC, twictee, twoulipo).

Mme Proust en profite pour remercier la mairie pour tout cela et souligne que le numérique est un support pédagogique supplémentaire permettant de faire des liens avec le monde extérieur. Il permet d'échanger avec des élèves du même âge dans d'autres écoles ou avec des natifs de pays étrangers, de « voyager » à travers le projet Pelico et de prendre du recul sur son propre mode de vie.

Le numérique permet également de libérer du temps de présence à l'enseignant avec un groupe de niveau sans valeur ajoutée (ex : dictée de nombre) pour le remplacer par des temps de remédiation plus efficient.

Les parents demandent pourquoi l'accord parental pour toute photo ou écrit publiés est demandé à chaque fois. Mme Proust explique le règlement « informatique et liberté ».

6- Les sorties et animations en cours ou déjà effectuées

L'activité piscine : Elle a déjà débuté pour les 2 classes GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 et durera la moitié de l'année. Tous participent à l'activité le jeudi matin. Les élèves de cycle 2 travaillent les entrées, les immersions et le déplacement dans l'eau. Les élèves de cycle 3 poursuivent ces apprentissages et travaillent plus particulièrement l'endurance en améliorant la respiration, la propulsion.

Mme Proust en profite pour remercier les accompagnateurs qui ont l'agrément pour pouvoir accompagner les GS à la piscine (Mme Vernaton, Mme Maccajone, M. Plusquin (grand-père de Soline et d'Eliot...))

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Un test « savoir nager » valide les acquis du cycle 3.

Les élèves vont tous essayer le dispositif dans la partie du bassin réservé et enchainent les différentes actions à réaliser.

En cas d'échec, ils peuvent en identifier les raisons et prendre conscience des points à travailler. A la suite de ce premier essai, des séances avec différents ateliers permettront de s'entraîner. Puis un second passage sera réalisé. Les élèves peuvent valider le test tout au long du cycle 3 (CM1 CM2 6^{ème}).

Une attestation scolaire co-signée de l'enseignant et du maître-nageur est remise à l'enfant.

Mme Proust rappelle qu'il est important que les parents pensent à mettre des affaires pratiques à enfiler le jour de la piscine et qu'il serait judicieux de marquer les affaires au nom de l'enfant. Mme Proust rappelle également que sans certificat médical, les enfants doivent aller à la piscine. Pour les verrues, les enfants peuvent y aller avec des chaussettes, pour les molluscums, on demande un mot du médecin précisant s'il autorise ou pas l'enfant à se baigner.

Interval : Les élèves de la classe maternelle ont assisté au spectacle « Animalia » le jeudi 13 septembre. Le bus a été pris en charge par la CCVL et le coût du spectacle de 5 euros par enfant par la mairie dans sa subvention annuelle (qui pour rappel est de 21€ par enfant).

Le classeur des Parcours : Nous continuons ce projet qui concerne les 3 classes. Un gros classeur par enfant consigne les œuvres étudiées en littérature, en arts visuels et/ou histoire des arts. Celui-ci est alimenté chaque année et suivra l'élève jusqu'au CM2 : le but étant de constituer un corpus de productions artistiques facilitant la connaissance des œuvres, des artistes et auteurs de référence, et de favoriser la continuité des apprentissages.

Un parcours moral et civique est ajouté. Des élections ont eu lieu pour élire des délégués enfants. Lana, Artus, Tristan, Oscar, Inès et Zélie se sont réunis pour prendre des décisions pour l'école. Cette année, ils ont décidé d'organiser différents événements : une journée cadeau en décembre et le ramassage des déchets qui a eu lieu le vendredi 12 octobre. Mme Proust en profite pour remercier les accompagnateurs lors du ramassage des déchets.

Ils vont également rédiger plusieurs lettres de demande pour ajouter du sable dans le bac à sable, retracer les peintures du sol de la cour... Un budget de 210 euros financé par l'APEEC sera utilisé pour accueillir un animal dans l'école. De plus, les délégués ont voté pour le format du logo de l'école et passé commande auprès des différentes classes pour la finalisation de celui-ci. Le logo sera ensuite présenté et voté en conseil d'école, dessiné sur une planche fixée ensuite à l'emplacement de l'ancienne boîte aux lettres.

L'activité lectures offertes préparées par les élèves de CM1 CM2 aux PS MS GS est reconduite et ouverte aux enfants de CP cette année avec une fréquence d'une fois par mois le lundi matin. Les classes jaune et bleue iront à la bibliothèque les vendredis après-midi. Les élèves de maternelle, le jeudi matin. Un calendrier a été donné aux élèves de CM. Il est impératif que les élèves aient les livres ces jours-là (jour de bibliothèque et de lecture offerte). Mme Proust remercie les bénévoles de la bibliothèque qui permettent aux enfants de renouveler leurs lectures, qui proposent des expositions ou des prêts de livres en fonction de nos thèmes.

Participation à la semaine de l'écriture : du 3 au 12 octobre écriture sur une carte postale autour du futur. Certains ont écrit des poèmes d'autres des lettres pour eux-mêmes etc... : jury délibère le jeudi 15 novembre

5- Sorties et projet à venir

5-1 Projet autour du monde :

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Pelico : Cette année, l'école du Ronzey participe au programme éducatif et numérique « Le voyage de Pelico » qui est porté par l'association *Par Le Monde*.

Les élèves à travers des reportages, jeux et énigmes en ligne suivent le périple de Pelico (une petite peluche) qui, accompagné par Guillaume et Julie, voyage partout dans le monde. Tous les 3 s'arrêtent dans 5 pays du monde pour nous faire découvrir les différents continents.

L'objectif principal du voyage est d'aborder les différences culturelles et sociales par la rencontre, l'échange et l'identification avec des enfants du même âge, vivants dans d'autres régions de France et dans des pays étrangers.

Pelico a séjourné au Népal jusqu'aux vacances de la Toussaint dans une école de Bhaktapur, ville proche de Katmandou, capitale du pays. Il nous a envoyé de nombreuses vidéos et photos sur ce pays très montagneux qui compte huit des dix plus hauts sommets du monde dont l'Everest. Nous avons pu découvrir le fonctionnement de l'école, les différentes religions très présentes dans ce pays, la monnaie, les nombres et bien d'autres choses encore. L'autre particularité du Népal est d'être le seul pays à avoir un drapeau qui n'est pas un quadrilatère. Le lophophore, cet animal très coloré est l'oiseau national du Népal.

A la rentrée des vacances, nous découvrirons le nouveau pays visité par Pelico. Nous sommes tous très impatients.

- **Correspondance scolaire** :

Mme Ruesh correspond avec une classe d'ULIS. La classe jaune a envoyé un courrier juste avant les vacances) à leurs correspondants qui ont répondu. Ils vont lire les mêmes livres du prix des lecteurs « des p'tits des Monts » pour échanger autour.

- **Progrès des Enfants : « rédacteur en chef »**

C'est un journal sur internet. Un article sur Pelico a été rédigé et posté autour des réactions d'enfants. Ce qui permettra pour les classes jaune et bleue de travailler autour des médias. Les 2 classes assisteront à une conférence de presse du matin via Skype pour comprendre comment on construit un journal (janvier).

- **Visiocommunication** :

La classe bleue, commencera la visiocommunication après les vacances de la Toussaint sur une plateforme complètement sécurisée, hébergée par l'académie. L'Assistante de langue, Jenetta, écossaise est encadrée par une conseillère pédagogique. Cinq séances qui se dérouleront le mardi après-midi seront organisées. La séance 1 portera sur la présentation en anglais de l'assistante. Des exercices en direct seront organisés et une présentation des enfants volontaires clôturera la séance. Des thèmes différents de l'année dernière sont à travailler en amont et en aval de chaque séance en compréhension orale d'abord puis en production orale lors de la séance suivante, la séance avec l'assistante servant de déclencheur.

Des défis seront également lancés entre les séances. Le premier défi consiste à dessiner l'assistante à partir de sa description physique en amont de sa rencontre.

Il y a aussi un blog que les enfants peuvent visiter pour continuer leurs découvertes en anglais. L'adresse sera communiquée aux parents dans les cahiers de liaison et une autorisation sera demandée pour publier les travaux des élèves sur celui-ci.

5-2 Centenaire 11 novembre :

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Classe CM :

- François Boirel, professeur d'histoire a présenté la guerre, le vocabulaire des poilus aux élèves de CM

La classe participera à l'activité « Cultur'en bus » : cette intervention d'1h30 prévue le lundi 10 décembre par M. Xavier Gailhot permettra d'aborder le quotidien des poilus dans les tranchées.

Après avoir rappelé en introduction les causes de la guerre, la classe sera divisée en deux groupes.

Dans la bibliothèque, les élèves appréhenderont l'exposition « le Rhône dans la Grande Guerre » à l'aide d'un carnet de visite.

Dans le Cultur'en Bus, les élèves découvriront la vie quotidienne des poilus dans les tranchées par des documentaires vidéos et par la manipulation d'objets de l'équipement des soldats et de l'artisanat de tranchée : casque français, allemand et britannique, pelle de tranchée, gourde, pince coupante, gamelle, plaques militaires...

Quelques mots sur le contenu de l'exposition « Le Rhône dans la Grande Guerre » :

Cette exposition a été réalisée par les Archives du département du Rhône et de métropole de Lyon dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Cette exposition itinérante se compose de 14 panneaux. Elle est découpée en thématiques articulées autour de 14 verbes : mobiliser, partir, rester/refuser, rentrer, soigner, accueillir, communiquer, produire, nourrir, soutenir, tenir, recouvrer la paix, se souvenir.

L'exposition donne à voir une sélection de sources d'archives disponibles dans le Rhône.

- D'autre part nous aurons une exposition "les femmes pendant la guerre de 14-18" le vendredi 21 décembre après-midi pour les 2 classes jaune et bleue. Avec cette exposition, nous aurons aussi les objets de la guerre 14-18 prêtés par des Yzeronnais.

Le dimanche 11 novembre, des enfants seront présents à la commémoration. Ils ont été filmés avant et après les apprentissages sur la grande guerre sur cette question « c'est quoi pour toi le 11 novembre ? ». On peut mesurer l'évolution de leurs représentations.

- Inscription classe de cycle 3 à l'opération « Les enfants pour la paix »

Pour commémorer la Première Guerre mondiale, la classe bleue participe à un projet pédagogique d'histoire et d'éducation aux médias sur l'année scolaire 2018-2019.

Ce concours s'articule autour de 2 productions :

1. Un article de presse écrit par la classe à partir d'un travail collectif de recherche sur le monument aux morts de sa commune.

2. Une création graphique collective d'un symbole de la paix.

Le tout est présenté sous forme d'un web journal élaboré sur la plateforme *1jour1actu-Les reporters du monde*

Un jury académique sélectionnera les meilleurs travaux qui concourront aux trois prix nationaux. La cérémonie de remise des prix se déroulera à **Paris le 28 juin 2019**. Les trois classes lauréates seront invitées à participer à des ateliers et à visiter un lieu de mémoire parisien, l'hôtel des Invalides.

5-3 Parcours santé :

L'école s'est inscrite à l'opération "Supporter", projet éducatif et sportif à destination des classes des écoles primaires.

Il s'agit de transmettre aux élèves les valeurs universelles du sport : la paix, la fraternité, le respect, l'humilité et l'ouverture aux autres.

L'opération « Supporter » se déroule sur deux années scolaires, rythmée par les deux Championnats du Monde accueillis par la Métropole de Lyon en 2019 (Coupe du Monde Féminine FIFA 2019) et en 2020 (Championnat du Monde Scolaire Futsal ISF 2020).

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Il s'agit d'accompagner les élèves dans une démarche d'ouverture aux autres et de vivre ensemble, en abordant des enjeux comme la mixité et la pratique féminine, le parcours citoyen, la différence culturelle, la pratique sportive, le partage et la gestion de sa santé.

La première action, « Vivre sa vie de Supporter » se déroule d'octobre 2018 à juillet 2019. Cette opération s'appuie sur la Coupe du Monde féminine FIFA 2019, ainsi que sur des rencontres sportives de clubs professionnels de Lyon qui accueilleront les élèves lors de la saison (rugby, football, hockey, basketball, handball).

Elle engage chaque équipe d'établissement à élaborer ensemble une charte du supporter, à favoriser la pratique sportive féminine, à contribuer à la reconnaissance de la place de la femme dans le sport et au-delà, à mieux connaître le sport féminin de haut niveau.

La seconde action, « Supporter du Monde » se déroulera d'octobre 2019 à juin 2020, dans le cadre des Championnats du Monde Scolaires de Futsal.

Dans le cadre de cette action, les élèves accueillent et encouragent les joueurs d'un pays étranger, rencontrent des sportifs et sportives de haut niveau, des ambassadeurs du pays qui leur a été attribué ; apprennent à connaître la culture de ce pays ; rentrent en contact avec les enfants de ce pays via une correspondance.

L'opération « Supporter » est ouverte à tous les établissements et à toutes les classes de l'académie de Lyon, sous condition de financement.

Afin de couvrir l'ensemble des dépenses liées à l'opération (transport sur les matchs, contenu pédagogique, etc.), chaque classe sera parrainée (entreprise, fondation, collectivité, mécène, etc.).

Les établissements retenus pour l'opération « Vivre sa vie de supporter » seront dévoilés au mois de décembre 2018.

5-4 Parcours littéraire :

Mme Ruesch utilise une nouvelle méthode de lecture *Pilotis* qui correspond aux nouveaux programmes et aux nouvelles recommandations.

Prix des P'tits des Monts initié par les bibliothèques des Monts du Lyonnais qui proposent un ensemble d'albums ou des livres adaptés à chaque niveau de classe se déroule d'octobre à mars. Les livres seront lus en classe puis chaque enfant votera pour son livre préféré.

5-5-Parcours artistique

Chorale : Cette année, nous avons fait la rentrée en musique ! Et depuis nous chantons tous ensemble ! Alban remplace environ une fois par mois la maîtresse des CM et en profite pour jouer de son ukulélé !

Nous avons chanté « *Faire le tour du monde en 80 jours* » des *Enfantastiques*, « *Aux âmes citoyens* » de Aldebert et en ce moment nous découvrons un chant népalais pour faire honneur à Pelico !

Nous apprenons à être dans le rythme et à chanter ensemble...

Grande lessive : nous participerons en mars à la grande lessive dont nous ne savons pas encore le thème.

Spectacle Noël :

Le vendredi 21 décembre à 15h45, une petite présentation de la chorale pour le cycle 2 et 3 et une danse pour les maternelles sera proposée aux parents. Le Père Noël passera dans les classes.

5-6 Semaine de la maternelle : du 28 janvier au 8 février. Le dispositif de l'année dernière sera reconduit.

5-7 La Kermesse

Le samedi 29 juin, l'APEEC organisera la kermesse de fin d'année. L'APEEC a réservé la salle des fêtes. Les élèves proposeront un spectacle autour du projet Pelico.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

5-8 Carnaval

Cette année le carnaval tombe pendant le temps scolaire. Les élèves pourront se déguiser ce jour-là sur le thème du voyage.

6. Questions diverses.

Pas de questions diverses

La date du prochain conseil d'école est fixée le mardi 12 février à 18h00.

La date du dernier conseil d'école est fixée le mardi 4 juin à 18h00.

Mme Proust remercie tout le monde et lève la séance à 20h20.

La présidente, Mme Proust

Prénom, nom **du secrétaire de séance**
Isabelle BOIREL

Prénom, nom **du directeur d'école**
Adeline PROUST

Date :

Date :

Signature

Signature